CAFÉ - HÔTEL - RESTAURANT

CCI VIENNE

PERMIS DE FORMER
POUR LES APPRENTIS

Que vous soyez salarié ou dirigeant d'entreprise, vous devez vous former pour encadrer des apprentis.

Public

- Tuteur et maître d'apprentissage du secteur café/hôtel/restaurant/discothèque encadrant un alternant en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage

Intervenants

- Formation effectuée par UMIH FORMATION

Délai et modalités d'accès

- Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignement

Calendrier et tarifs 2026

> Permis de former initial : 2 jours

- 28 et 29 septembre
- 1 et 2 décembre

420 €HT

> Mise à jour permis de former : 1/2 journée

31 novembre (matin) — **270 €HT**

Objectifs

- **Maîtriser** l'exploitation spécifique d'un débit de boissons
- **Connaître** les obligations liées à la vente d'alcool

Contact

Lucie MIREBEAU
service.appui@poitiers.cci.fr
T. 05 49 60 34 63

Programme et contenu

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur café/hôtel/restaurant/discothèque

- Les devoirs de former
- Articulation entre les attentes de l'alternant et la formation
- Les qualités pédagogiques favorisant le dialogue, l'écoute et l'explication du projet de formation

L'intégration de l'alternant

- Accueil de l'alternant en entreprise
- Accompagnement de l'alternant en entreprise
- Intégration de l'alternant en entreprise

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

- Organiser et réaliser le parcours selon le référentiel
- Echanger et entretenir une relation avec un référent du centre de formation
- Participer aux évalutations qualifiantes

Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance

- Cadre juridique et réglementaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : cciv-formation-handicap@campus120.cci.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VIENNE - CAMPUS 120
120 rue du Porteau - CS80495 - 86000 POITIERS
Tél : 05 49 60 98 00
www.poitiers.cci.fr

CCI Vienne - Service communication Mise à jour : 27 mai 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique - SIREN 188 600 035